



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones



PROJET OIM/Ministère des Affaires Etrangères italien : SALEM (Solidarité Avec les Enfants du Maroc)

Financé par le Ministère des Affaires Etrangères Italien, Coopération Italienne

Réalisé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Partenaire avec L'Entraide Nationale

Région géographique: Maroc, Province de Khouribga

Période de réalisation: 18 mois (Mars 2008-Septembre 2009)

LE CONTEXTE

Ce projet pilote intégré s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Gouvernement Marocain pour prévenir la migration irrégulière / traite, en particulier des mineurs, à travers le renforcement des capacités opérationnelles de l'Entraide Nationale, la promotion et le soutien des compétences locales et la consolidation du système de protection des mineurs et des familles vulnérables dans la région de Khouribga, qui présente une forte pression migratoire vers l'Italie.

En particulier le projet inclut une série d'interventions pour aborder les complexes problématiques sociales et économiques à partir d'activités de formation des opérateurs sociaux dans les quatre filières suivantes: a) filière animation sociale: relative à la socialisation et à l'identité locale, compte tenu des caractéristiques particulières du contexte socioculturel et avec une attention spécifique aux besoins de participation des jeunes; b) filière formation professionnelle: relative à la formation professionnelle des jeunes et à l'insertion dans le monde du travail, en utilisant les potentialités productives de la région mais aussi au niveau national; c) filière de ré-scolarisation: visant la réinsertion scolaire des jeunes aussi par l'éducation non formelle; d) filière psychosociale, pour le soutien aux familles des jeunes et la conversion du projet migratoire à l'étranger dans un projet d'intégration dans le tissu économique, éducatif et social local.

Le projet valorise dans la mesure du possible les ressources humaines et structurelles déjà existantes pour renforcer les réseaux d'assistance et de protection des mineurs et de leurs familles et pour contraster l'impact désagréable de la migration sur

les communautés locales. Le projet se focalise sur la mise en œuvre d'un système durable d'insertion et réinsertion sociale, éducative et professionnelle des jeunes en situation désavantagée. Le projet SALEM s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain, lancée en 2005 par Sa Majesté le Roi et dans le respect des principes de la Convention de New York sur les droits de l'enfant et de la Convention OIT n. 182, ratifiées par le Maroc.

LES OBJECTIFS

La pierre angulaire de ce projet est le soutien au développement de services sociaux à niveau territoriale pour identifier des alternatives économiques, sociales et pédagogiques au projet de migration irrégulière des mineurs. Le projet est focalisé sur le renforcement des ressources humaines et structurelles existantes des différents acteurs sociaux de la région pour soutenir les familles et la communauté. En particulier le projet vise à:

- 1) Informer sur les opportunités offertes par cette initiative, alternatives au projet migratoire et sensibiliser sur les risques de la migration irrégulière;
- 2) Construire un système local de travail sur le territoire qui peut donner des réponses aux besoins des jeunes et de leurs familles à risque d'émigration à l'étranger à travers le développement des compétences des travailleurs sociaux et la participation active de la société civile et du tissu associatif local;
- 3) Développer des parcours de formation professionnelle pour les adolescents défavorisés à risque d'émigration irrégulière et stimuler la récupération scolaire des mineurs sortis ou expulsés du circuit de l'éducation formelle, avec un travail intensif avec les familles;

4) Soutenir l'insertion au travail des jeunes à risque ou la réinsertion dans le circuit scolaire à travers des activités d'accompagnement, de « tutorat » et aide à l'insertion avec les entreprises et les familles.

LES ACTIVITES

Les activités du projet sont développées selon les axes suivants :

1. Services d'information et campagne de sensibilisation

Toutes les interventions du projet s'inscrivent dans une stratégie de diffusion d'information sur les services créés par le projet et de facilitation de l'accès aux opportunités par les familles et les communautés locales défavorisées à risque d'émigration irrégulière.

2. Construction d'un système local de travail social sur le territoire

Des d'équipes multidisciplinaires de travailleurs sociaux de proximité tissent des liens avec les jeunes des quartiers et pour qu'ils accèdent au réseau de services existants adressés aux jeunes, aux mineurs et à leurs familles, ainsi qu'aux activités supportées par SALEM dans les filières d'animation sociale, ré scolarisation, formation professionnelle, travail social adressé aux familles défavorisées.

3. Soutien à l'insertion sociale, éducative et économique des mineurs/jeunes défavorisés à risque d'émigration irrégulière

Il s'agit d'activités qui sont directement ciblées aux jeunes et adolescents en condition défavorisée dans la région de Khouribga dans les filières déjà mentionnées.

4. Recherche évaluative sur l'impacte de la migration sur les communautés d'origine

Le projet réalisera une composante de recherche évaluative multidisciplinaire afin d'évaluer l'impact socioéconomique de la migration sur les communautés locales.

5. Assistance techniques et activités de liaison et de partenariat transnationales

Le projet prévoira des activités spécifiques de liaison pour encourager et coordonner la participation et l'engagement des administrations locales en Italie et au Maroc aussi que une assistance technique à l'Entraide Nationale pour la systematisation des interventions au niveau nationale.

LA METHODOLOGIE

La mise en place du projet sera conduite selon une approche multidisciplinaire et transnationale, fondée sur la participation des administrations intéressées et d'autres sujets. La complexité du phénomène migratoire exige effectivement que toutes les parties concernées - gouvernementales et non gouvernementales - des pays d'origine, de transit et de destination, autorités diplomatiques, experts et acteurs économiques et sociaux aussi que représentants de la communauté immigrée - participent à la définition des instruments de coopération et de cogestion fonctionnelle.

Pour plus d'information :

OIM Maroc, Khouribga

Emmanuelle Tesfa Micael

Chef de Projet

tel.: +212 23497755 e-mail: emicael@iom.int

OIM Maroc, Rabat

Stephane Rostiaux

tel.: +212 037 65 28 81- e-mail: srostiaux@iom.int

Internet: www.iom.int

Organisation Internationale pour les Migrations

Bureau Régional pour la Méditerranée

Via Nomentana, 62 – 00161 Rome

Teresa Albano

Tel: +39 06 44 186 212 • Fax: +39 06 440 25 33

e-mail: talbano@iom.int